



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Mouvement de la Paix réaffirme avec force sa demande que cesse l'embargo illégal imposé à Cuba par les USA depuis 60 ans

Comme l'indique le site Web de l'Onu : « Le 23 juin 2021 l'Assemblée générale de l'ONU a une nouvelle fois rejeté, à une écrasante majorité, l'embargo économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis depuis près de 60 ans soulignant la nécessité d'y mettre fin dans les plus brefs délais. Adoptée par 184 voix pour, l'opposition des États-Unis et d'Israël, et les abstentions du Brésil, de la Colombie et de l'Ukraine, la résolution [A/75/L.97](#) s'ajoute aux 29 autres adoptées depuis 1992. L'Assemblée générale se déclare également préoccupée par le fait que, depuis l'adoption de ses précédentes résolutions, le blocus imposé à Cuba est toujours en vigueur ».

Le Mouvement de la Paix rappelle que pour la paix, les peuples doivent rester maîtres de leur avenir. La Culture de paix ne peut se satisfaire uniquement d'actions pour combattre les logiques de guerre. Elle appelle un engagement à côté des forces multiples qui mènent un difficile chantier pour concrétiser les aspirations à une vie meilleure dans l'esprit du « Bien Vivre », « Buen Vivir » porté par les cultures des peuples d'Amérique du Sud et des Caraïbes. En Amérique du Sud et aux Caraïbes, des peuples dont la population cubaine, se sont engagés dans cette voie difficile de développer un processus de libération vis-à-vis des puissances financières étrangères ou nationales qui les ont asservies. Défendre la Culture de paix, c'est aussi agir pour que les peuples deviennent maîtres de leur avenir sans pression directe ou masquée des puissances extérieures.

Dans cet esprit, et dans un contexte économique rendu difficile en particulier à cause de l'embargo mais aussi suite à la volonté des USA de poursuivre ses interventions directement et indirectement dans les affaires intérieures de Cuba, le Mouvement de la Paix français :

- Réaffirme sa demande de levée de l'embargo économique, commercial et financier imposé par les États-Unis à Cuba depuis 1962
- Réaffirme sa demande de fermeture de la base militaire et centre de tortures des USA installée à Guantanamo sur le territoire de Cuba et réaffirme sa demande de restitution de Guantanamo à l'État cubain.

A Paris, le 16 juillet 2021

Le Mouvement de la Paix

A lire aussi : [L'ONU condamne l'embargo économique américain contre Cuba pour la 29e fois \(RFI le 23/06/21\)](#)